



**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première session**

Nairobi, 27–31 mai 2019
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains, y compris les questions
de coordination**

Rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents pendant la période intersessions

Additif

Note du secrétariat

Le secrétariat transmet ci-joint à l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session le rapport du Comité des représentants permanents sur sa soixante-douzième réunion ordinaire tenue dans le cadre de ses travaux pour la période 2017–2019.

I. Introduction

1. Le Comité des représentants permanents auprès du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a tenu sa soixante-douzième réunion ordinaire le 10 avril 2019.

II. Soixante-douzième réunion ordinaire, 10 avril 2019

2. À la soixante-douzième réunion, la Directrice exécutive a informé le Comité des représentants permanents sur les faits nouveaux concernant la structure de gouvernance et la réforme interne d'ONU-Habitat, les préparatifs de la première session du nouvel organe directeur d'ONU-Habitat, l'Assemblée d'ONU-Habitat, et la situation financière du Programme.

3. En ce qui concerne la réforme de la gouvernance d'ONU-Habitat, elle a souligné qu'une étape importante avait été franchie avec l'adoption par l'Assemblée générale, le 20 décembre 2018, de la résolution 73/239, dans laquelle elle avait approuvé une nouvelle structure de gouvernance d'ONU-Habitat. Étant donné que les États membres avaient commencé à réexaminer la structure de gouvernance d'ONU-Habitat depuis 14 ans, l'adoption de cette résolution constituait une avancée considérable obtenue par les États membres et témoignait d'un avenir radieux pour l'organisation, dont la souplesse, l'efficacité, l'efficacé, la responsabilité, la transparence et la pertinence continueraient de s'améliorer dans le cadre de sa nouvelle structure de gouvernance.

* HSP/HA/1/1.

4. Conformément à la résolution 73/239, le secrétariat avait poursuivi ses efforts visant à restructurer et à réformer ONU-Habitat afin de veiller à ce qu'elle soit adaptée à sa finalité et prête à mettre en œuvre le nouveau plan stratégique pour la période 2020–2025, que le Comité avait approuvé. Le processus de réforme était guidé par un document intitulé « Guiding framework for the UN-Habitat change process: changing to increase impact » (Cadre directeur pour le processus de changement d'ONU-Habitat : changer pour accroître l'impact), et serait achevé d'ici au 31 décembre 2019.
5. Un audit financier et de gestion d'ONU-Habitat avait été effectué, et une première mouture du rapport d'audit avait été terminée le 31 mars 2019. Sur la base de ce rapport et dans les limites des pouvoirs qui lui étaient délégués par le Secrétaire général, la Directrice exécutive examinerait les moyens d'améliorer la gestion, les processus, le financement et la collecte de fonds.
6. S'agissant de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat, la Directrice exécutive s'était engagée en mars 2019 en collaboration avec les groupes régionaux dans la préparation de la session et leur avait indiqué que les principaux objectifs de la première session devraient être de mobiliser un solide appui politique et financier pour l'Assemblée et de construire des alliances stratégiques en vue de renforcer la position d'ONU-Habitat en tant que centre d'excellence et chef de file au niveau mondial dans le domaine de l'urbanisation et des établissements humains. Le financement de la session restait toutefois un défi majeur, parce que les fonds qui avaient été affectés à la vingt-septième session du Conseil d'administration composé de 58 membres ne seraient pas suffisants pour convoquer la première session d'un nouvel organe directeur à composition universelle. La Directrice exécutive a présenté une vue d'ensemble du budget pour la première session de l'Assemblée, qui avait été révisé par le secrétariat à l'issue de consultations avec le Bureau élargi et s'élevait à 2,2 millions de dollars, y compris un déficit de 1,3 million de dollars. Le budget incluait les frais de voyage se montant à près de 500 000 dollars pour appuyer la participation des pays les moins avancés à la session, ainsi que les coûts liés au personnel, au matériel et aux services contractuels et autres services requis pour la session. Elle a exposé le programme de la session, notant que le secrétariat avait révisé le programme sur la base des observations reçues des membres du Bureau élargi et souhaiterait recevoir davantage d'informations en retour concernant le projet de programme. Le thème retenu pour la session était « L'innovation au service d'une meilleure qualité de vie dans les villes et les communautés : accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et des objectifs de développement durable ».
7. Le Président du Comité a rappelé que dans sa résolution 73/239 du 20 décembre 2018, l'Assemblée générale avait approuvé les conclusions et recommandations concernant le changement de la structure de gouvernance d'ONU-Habitat par le Groupe de travail à composition non limitée créé conformément à la résolution 72/226 de l'Assemblée générale, et avait décidé de dissoudre le Conseil d'administration d'ONU-Habitat et de le remplacer par l'Assemblée d'ONU-Habitat. Il a indiqué que dans le cadre de la préparation de la première session de l'Assemblée, le Bureau s'était réuni à quatre reprises en 2019 dans un format élargi qui avait inclus les membres du Bureau et les présidents et représentants des groupes régionaux et politiques, pour débattre des questions relatives à la session. Certaines des recommandations du Bureau avaient été examinées par le sous-comité lors d'une réunion tenue le 25 janvier 2019, y compris l'ordre du jour provisoire de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat et son règlement intérieur. À sa réunion du 9 avril, le Bureau élargi avait examiné le projet de programme, la présentation et les prévisions budgétaires pour la session et formulé des recommandations à ce sujet au secrétariat. Il a déclaré que le Bureau élargi se réunirait de nouveau pour examiner la situation budgétaire pour ce qui est de la première session de l'Assemblée, en vue d'assurer le succès de la session.
8. Le Président a en outre appelé l'attention sur une liste non exhaustive des mesures attendues de l'Assemblée et du Conseil exécutif d'ONU-Habitat à leurs premières sessions, notamment quant aux projets de décision et de résolution, à l'adoption d'une déclaration ministérielle, à l'adoption du règlement intérieur et à l'élection des membres du Conseil exécutif. À cet égard, le Président a précisé que le projet de résolution sur le programme de travail et le budget pour 2020 serait examiné pour adoption éventuelle par le Conseil exécutif.
9. Le Comité a décidé de charger le sous-comité d'établir la version définitive du projet de règlement intérieur de l'Assemblée et du Conseil exécutif en prévision de la première session, et de fixer un délai raisonnable du 30 avril 2019 pour la présentation par les États membres de tout projet de résolution ou de décision supplémentaire qui ferait l'objet d'un examen par l'Assemblée et le Conseil exécutif à la première session, afin de faciliter l'examen par le sous-comité de tous les projets de résolution ou de décision durant la période précédant la session.

10. Le Comité a également décidé que le règlement intérieur de l'Assemblée générale guiderait les travaux des organes directeurs d'ONU-Habitat en attendant l'adoption du règlement intérieur de l'Assemblée d'ONU-Habitat et du Conseil exécutif.
11. Le Comité a chargé le Président de faciliter les consultations sur un projet de déclaration ministérielle dans le cadre du sous-comité.
12. Le Président a vivement encouragé les groupes régionaux à désigner leurs représentants au Bureau de l'Assemblée d'ONU-Habitat et du Conseil exécutif afin que les listes soient prêtes une semaine avant l'ouverture de la première session. Il a souligné que les États membres n'avaient pas encore décidé si le Bureau de l'Assemblée d'ONU-Habitat serait composé de 5 ou 10 membres, et a rappelé que les membres du Bureau seraient nommés selon le principe de la rotation géographique qui était appliqué pour le Conseil d'administration. En conséquence, le Président de l'Assemblée d'ONU-Habitat serait choisi parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et le Rapporteur parmi les États d'Asie et du Pacifique.
13. S'agissant de la situation financière d'ONU-Habitat, la Directrice exécutive a indiqué qu'en 2018, sur un budget approuvé de 13 millions de dollars, le fonds à des fins générales de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains n'avait reçu que 6 millions de dollars et les dépenses engagées au titre de ce fonds s'élevaient à 6,2 millions de dollars. ONU-Habitat avait reçu un montant de 13 millions de dollars au titre du budget ordinaire de l'ONU, montant qui avait été dépensé. Un montant de 10,4 millions de dollars, sur les 13,2 millions de dollars budgétisés, avait été alloué au compte pour les dépenses d'appui au programme, et les dépenses engagées au titre de ce compte s'établissaient à 11,9 millions de dollars. Le compte à des fins spéciales de la Fondation avait reçu 48,2 millions de dollars sur les 65,7 millions de dollars budgétisés, et les dépenses engagées s'étaient montées à 40,8 millions de dollars. Enfin, sur un montant approuvé de 148,2 millions de dollars, 116,8 millions de dollars avaient été versés par le fonds de coopération technique, qui avait engagé des dépenses d'un montant de 113,3 millions de dollars.
14. La Directrice exécutive a fait observer que, grâce en partie aux contributions non préaffectées versées par les États membres, le déficit avait été ramené de 5,5 millions de dollars en 2017 à 1,7 million de dollars en 2018. Toutefois, il était indispensable que des contributions non préaffectées supplémentaires soient versées d'urgence au Programme, étant donné que l'appui aux travaux normatifs d'ONU-Habitat, lesquels étaient financés au moyen de contributions non préaffectées, continuait d'être insuffisant. Il demeurait essentiel de trouver un équilibre entre les contributions préaffectées et non préaffectées.
15. Le Comité a entendu un exposé sur le rapport d'activité annuel pour 2018 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour 2014–2019 et sur le programme de travail pour la période 2018–2019. Parmi les aspects saillants du rapport d'activité annuel, on pouvait notamment citer les réalisations institutionnelles et programmatiques obtenues en 2018 par toutes les unités administratives d'ONU-Habitat et les progrès et résultats atteints aux niveaux infranational, national et mondial par rapport aux objectifs liés aux indicateurs pour la période 2018–2019.
16. Le Comité a été informé des préparatifs de la dixième session du Forum urbain mondial, qui se tiendrait Abu Dhabi du 8 au 13 février 2020, sous le thème approuvé par le Comité « Villes d'opportunités : relier culture et innovation ».
17. Le Comité a été informé de la collaboration entre ONU-Habitat et l'Union européenne qui était entretenue depuis plus d'une décennie, l'accent étant mis sur le passage de prestataire-donateur au partenariat stratégique du savoir.
18. Le Comité a élu par acclamation M. Choi Yeonghan, Représentant permanent de la République de Corée auprès d'ONU-Habitat, en tant que Vice-Président du Comité pour le reste de la période 2018–2019.
19. Le Comité a pris note du rapport sur les travaux de ses sous-comités.